



# LE COMPOSTAGE de A à Z

Je composte !



# QUELLES MATIÈRES COMPOSTER ?

## Les déchets acceptés

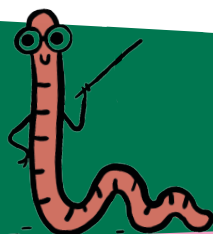
Principe à retenir: Equilibre entre les matières

- **50% de déchets verts humides** : épiluchures, restes de fruits et légumes, fleurs, feuilles vertes, plantes, fruits et légumes abimés, thé, tisanes, infusion, filtres et marc de café
- **50% de déchets bruns secs** : broyat, feuilles mortes, boites cartonnées en morceaux, litières de rongeurs herbivores, essuie-tout



## Les déchets interdits

- Os, coquillages
- Viande, poisson
- Lingettes et couches
- Plastique
- Charbon de barbecue
- Cigarettes
- Métaux, verre
- Agrafes
- Imprimés couleur
- Papier glacé, photos, revues
- Sac d'aspirateur
- Excréments, litière de chats
- Terre, sable, cendres
- Pain
- Herbes indésirables montées en graines



## Halte au gaspillage !

Composter ses déchets est une bonne idée, mais ne pas gaspiller les aliments c'est encore mieux !

# COMMENT UTILISER MON COMPOST

Le compost est mûr au bout de 8 à 10 mois. Il a l'aspect d'un terreau de couleur brune ou noire, meuble et à la structure grumeleuse. Il a une légère odeur de sous-bois.

Il s'utilise sans risque :

- Au pied des plantes d'ornement,
- Entre les rangs d'un potager,
- En rempotage : 1/3 de compost pour 2/3 de terre,
- En saupoudrage sur la pelouse.

Ne jamais planter ou semer directement dans du compost pur : les plantes et semis seraient brûlés par un excès d'éléments fertilisants.



POUR ALLER + LOIN



## Le paillage : l'ami du compostage

Le paillage consiste à recouvrir le sol avec de la matière organique. Les intérêts du paillage sont nombreux :

- Eviter la germination des herbes indésirables et réduire le désherbage
- Ralentir l'évaporation de l'eau et limiter les arrosages
- Protéger le sol des conditions climatiques extrêmes (choc thermique, précipitations...)
- Améliorer la fertilité et la structure du sol

Pour pailler, on peut utiliser : du compost non mûr (âgé de 3 à 6 mois), du gazon séché, du broyat de feuilles, de branches... Il est possible de pailler :

- Au pied des plantes vivaces, arbres d'ornement et fruitiers
- Au pied des légumes et arbustes à petits fruits (tomates, framboises...)

PLUS D'INFOS SUR  
LE COMPOSTAGE EN  
MAISON



# QUESTIONS ET ASTUCES

## Où placer son composteur ?

Il est important d'implanter votre composteur sur une surface plane, si possible à l'abri du vent et dans une zone ombragée ou mi-ombragée.. Il ne faut pas le placer trop loin de la maison afin de l'alimenter facilement avec les déchets de cuisine collectés dans le bio-seau.

## Comment démarrer ?

Le fond du composteur doit être recouvert de 5 à 10 cm de matières brunes qui permettront une bonne aération et un bon drainage de l'eau.

## Un composteur suffit-il pour un grand jardin ?

Pour de grands jardins (plus de 1 000 m<sup>2</sup>), le compostage en tas est la technique la plus appropriée. Comme pour le composteur, le tas doit être installé sur une surface plane mi-ombre/mi-soleil à l'abri du vent. Il est facile de fabriquer un composteur soi-même à l'aide de palettes ou de parpaings. Dans ce cas, le cycle de transformation des matières en tas varie de 8 à 10 mois, mais le principe reste le même.

Je prends soin  
de l'environnement  
et des générations  
futures



## Astuces du maître composteur :

- Ajouter de temps en temps des cartons pour aérer le compost,
- Broyer les branchages de petites tailles ou feuilles à l'aide de la tondeuse pour une décomposition plus rapide,
- Enfouir ou recouvrir les nouveaux déchets à l'aide de déchets bruns,
- Penser à stocker des feuilles mortes en automne pour éviter d'en manquer au printemps.

# LE COMPOSTAGE EN QUELQUES MOTS

Le compostage est un processus naturel qui permet de recycler et de valoriser les matières organiques du jardin et de la cuisine. Il faut savoir que 30 % des déchets ménagers sont compostables.

Ce processus biologique est effectué, entre autres par des bactéries, des vers, des cloportes ou par des champignons qui ont besoin d'air et d'eau pour dégrader les matières. En bac ou en tas, le compostage peut se pratiquer en maison individuelle ou en habitat collectif (en pied d'immeubles).



## Les intérêts du compostage

- réduire les déchets traités par incinération,
- contribuer à préserver l'environnement en effectuant un retour au sol de la matière,
- obtenir un fertilisant de qualité pour son jardin.

## Les règles d'or du compostage

- **Diversifier les déchets** : mélanger les matières vertes/humides avec les matières brunes/sèches,
- **Mélanger légèrement les matières** sur 10 cm à chaque nouvel apport,
- **Veiller à une bonne humidité** : faites le test de la poignée : prendre une poignée de compost, la presser. Si quelques gouttes vous restent dans la main, votre compost a une bonne humidité. Si l'eau s'écoule, sortez votre compost et faites le sécher sur une bâche. S'il s'effrite, humidifiez-le car il est trop sec.

### UNE QUESTION ?

N'hésitez pas  
à nous  
contacter



## T.R.I. VGP

### L'appli indispensable pour gérer vos déchets au quotidien

- Identifier facilement le bon bac de tri pour chaque type de déchet
- Consulter les **jours et horaires de collecte** selon votre adresse
- Recevoir des **alertes personnalisées** pour ne rien oublier
- Trouver les **déchèteries**, les **bornes de collecte** et les **ressourceries** près de chez vous
- Signaler une anomalie de collecte ou commander un nouveau bac

TÉLÉCHARGEZ-LA

